

# CRÉER, EN PERIODE ELECTORALE, DU DIALOGUE ENTRE LES CANDIDATS ET LES HABITANTS AU SERVICE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

*Retour sur l'expérience des communes de Saint-Louis du Nord, d'Anse-à-Fôleur et de l'Île de la Tortue dans le Haut Nord-Ouest d'Haïti*

## REDONNER UNE PLACE AU DEBAT POLITIQUE AVEC LES CITOYENS

Après 29 années marquées par la dictature de François et Jean-Claude Duvalier (de 1957 à 1986), les joutes électorales sont redevenues un moment clé dans la vie de la population haïtienne, grâce à la constitution de 1987. Les élections constituent, pour les candidats, un véritable défi en termes de communication, d'investissement financier. Elles requièrent souvent un investissement physique important de leur part, tant il est difficile d'atteindre certaines localités enclavées dans un pays montagneux. D'un autre côté, les citoyens, eux, y voient une opportunité de participation dans la politique publique menée sur leur territoire dont ils se sentent parfois éloignés.

Dans le département du Nord-Ouest, le plus isolé du pays, les espaces formels de débats politiques entre les candidats et les habitants sont inexistantes. Les routes, quand elles existent, sont en très mauvais état. Les radios des communes de Saint-Louis du Nord, d'Anse-à-Fôleur et de l'Île de la Tortue n'émettent qu'avec un temps d'antenne limité et ne couvrent qu'en partie le territoire de ces communes. Les partis politiques n'œuvrent pas auprès de la population dans le sens d'une meilleure compréhension du processus de décentralisation, des rôles et responsabilités de chacun. Dans de telles conditions, l'accès à l'information devient extrêmement difficile entre les candidats et les populations de ces communes fortement peuplées (180 000 habitants en 2015). Cela a pour conséquence d'isoler un peu plus les citoyens vivant en milieu rural à défaut de les préparer à faire des choix éclairés lors des élections.

Les acteurs des communes de Saint-Louis du Nord, Anse-à-Fôleur et de l'Île de la Tortue, partenaires d'Initiative Développement (ID), ont bien conscience de ce déficit de communication entre les dirigeants, les prétendants au pouvoir et les citoyens qui sont appelés à les évaluer et à les sanctionner. D'ailleurs, les membres des Conseils de développement communaux (CDC) l'ont souvent évoqué lors de l'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCD) de ces communes.

C'est pourquoi, lors des élections législatives et municipales de 2015, ID, en étroite collaboration avec les CDC de chaque commune partenaire, a initié des ateliers débats entre les candidats et les

habitants. Le peuple étant la source de tout pouvoir démocratique, le suffrage universel direct étant aussi la voie par excellence permettant aux citoyens de s'exprimer, il s'avérait nécessaire d'offrir aux citoyens un espace pour faire entendre leur voix, présenter leurs attentes, interpellier les candidats.

Trois objectifs étaient poursuivis :

- (i) décroiser l'information électorale en permettant à une large couche de la population de mieux connaître les candidats, de confronter leur point de vue afin de voter pour un candidat en connaissance de cause ;
- (ii) provoquer des échanges contradictoires entre les candidats et les citoyens de leur commune tout en offrant, indirectement, aux prétendants maires et parlementaires, un espace de campagne efficace à moindre coût ;
- (iii) communiquer largement autour des PCD des communes de Saint-Louis du Nord, de l'Île de la Tortue et d'Anse-à-Fôleur afin d'augmenter le niveau de mise en œuvre de ces documents après les élections.

Dans un contexte électoral aussi mouvementé que fragile, comment parvenir à organiser de tels débats et à mobiliser les candidats autour des grands enjeux de développement et des dynamiques d'acteurs de leur commune ?



*Présentation des équipes municipales candidates dans la commune de Saint-Louis du Nord*

**LE CDC FAIT LE CHOIX DE VIVRE LES ÉLECTIONS COMME ACTEUR ET NON COMME SPECTATEUR**

Dès qu'il s'agit d'élection, le tissu social déjà fragile se déchire, la population perd un peu de son jugement pour se laisser emporter par l'émotion.

En dehors des grandes villes haïtiennes, les organisations de la société civile restent faiblement structurées et ne jouent pas encore pleinement leur rôle : provoquer, faciliter, organiser des débats autour des grands enjeux sociétaux. En période électorale, il est encore plus difficile de trouver un acteur local neutre capable de mobiliser les différentes sensibilités politiques.

Etant donné son implication dans la mise en place et le suivi de la mise en œuvre du PCD, le CDC, représentatif de tous les secteurs clés de la vie de la commune, a compris qu'il fallait saisir l'opportunité des élections pour communiquer plus largement autour du PCD et que la mise en place de ces ateliers d'échanges renforcerait la démocratie locale. Etant donné leur ancrage dans le milieu, les comités directeurs des CDC se sont associés à ID pour faciliter ces échanges entre les candidats et les populations. ID, en tant que structure externe, ne disposait pas de toute la légitimité nécessaire pour convoquer ces espaces de débats.

A la correspondance adressée à chaque candidat de la zone (d'abord les députés, puis les maires) pour les informer de la mise en œuvre de la démarche, une copie du PCD a été jointe. Certains candidats à la députation ne demeurant pas dans leur commune et ne s'y rendant qu'à l'approche des élections, ignoraient l'existence d'un tel document. D'autres, au contraire, avaient pris part à certains ateliers pendant l'élaboration du PCD mais n'avaient toujours pas reçu une copie du document finalisé. Une démarche similaire a été mise en place auprès des prétendants à la Mairie, même si la loi électorale exige au candidat de prouver qu'il a résidé au moins 2 années successives dans sa commune.



*Un candidat à la députation interviewé après l'atelier dans la commune de l'Île de la Tortue*

## **RÉUSSIR À FAIRE COMPRENDRE AUX CANDIDATS L'INTÉRÊTS DE L'EXERCICE**

Il a été difficile de convaincre les candidats à la députation et à la Mairie de Saint-Louis du Nord,

d'Anse-à-Fôleur et de l'Île de la Tortue. En effet, la loi électorale n'accorde qu'un mois de campagne. Dans ces communes difficiles d'accès, avec l'absence de voie de pénétration, chaque candidat a son plan de bataille et n'a pas un jour à perdre. Impossible aussi de les réunir ensemble pour dégager un consensus sur une date et un lieu pour l'organisation des débats. Il a fallu les convaincre, souvent par de nombreuses conversations téléphoniques, de l'intérêt qu'ils avaient à collaborer et à participer à cet événement. Etant donné que ce genre d'exercice n'est pas dans leurs habitudes, le seul moyen pour les accrocher a été de leur faire comprendre que leur absence les pénaliserait fortement au profit de leurs adversaires politiques, et ce d'autant que les séances d'échanges seront radiodiffusées en direct.

Ces arguments ont fini par les convaincre et une très grande partie des candidats s'est rendue disponible pour participer aux débats (pour les candidats à la députation : 4 sur 7 à l'Île de la Tortue, 3 sur 6 à Anse-à-Fôleur et 13 sur 18 à Saint-Louis du Nord. ; au niveau des municipalités, 7 sur 7 à Saint-Louis, 2 sur 4 à Anse-à-Fôleur et 5 sur 10 à l'Île de la Tortue).

Grâce à leur connaissance des habitudes, des sensibilités et de la disponibilité des acteurs de chaque zone pour participer à une réunion communautaire, et avant que les candidats ne soient trop engagés sur le terrain, le comité directeur du CDC a proposé pour chaque commune une date en début de campagne électorale, un vendredi ou un samedi, jour habituellement utilisé pour des réunions communautaires dans ces zones. Le comité a été minutieux dans le choix du lieu pour remédier aux craintes des candidats liées aux croyances et pratiques du vaudou.

L'invitation a été formalisée par l'envoi d'une correspondance 15 jours à l'avance avec l'agenda indiquant de façon très précise les temps de parole impartis à chacun.

## **POUR MAINTENIR LA CONFIANCE, QUELS PARTENAIRES MOBILISER ET POURQUOI ?**

De la prise de contact à la tenue de la séance, mobiliser les candidats reste un exercice difficile avec une relation fragile. Le clivage politique a constitué un véritable frein dans la mobilisation des candidats autour d'une même table. Un détail pouvait venir mettre à mal l'ensemble de la démarche.

Il a fallu préciser en amont aux candidats les intervenants qui allaient prendre la parole et à quel titre. A ce titre, le Bureau Electoral Communal (BEC) a eu pour vocation de faciliter a) l'accès à des données authentiques et fiables (par exemple, comme la liste des candidats habilités par le Conseil Electoral Provisoire à mener campagne); b) décroquer l'information électorale, rappeler aux candidats les règles du processus et le rôle de chaque acteur.

Conformément au Décret électoral de février 2015 (article 115.1), la Police Nationale a été mobilisée dans le cadre de l'organisation de ces débats pour rassurer les participants (candidats et citoyens), dissuader les éventuels fauteurs de troubles (sympathisants zélés ou ennemis d'un candidat), et rappeler les règles du jeu démocratique.

En raison de l'appartenance et de l'engagement politique des maires intérimaires en poste au moment des élections municipales, le conseil de développement s'est souvent appuyé sur son vice-président, issu de la société civile, pour gérer et animer la démarche. Pourtant, malgré ces précautions, des candidats ont indexé les vice-présidents des CDC d'être des activistes politiques travaillant au profit d'un candidat en particulier. Dans ce cas, un autre membre du comité directeur a pris le relais pour faire aboutir la démarche.

## MOBILISER LA POPULATION À PARTICIPER A CES ÉCHANGES

« Vous voulez connaître le programme de chacun des candidats qui veulent vous diriger ? Vous avez une question qui vous tracasse et que vous aimeriez discuter avec les candidats ? Venez participer à ce grand rassemblement programmé pour ce vendredi 05 Juillet 2015, à 15 heures, au local d'Idéal Night Club, où tous les candidats se sont donnés rendez-vous. »

Traduction du message de mobilisation diffusé en créole sur les radios locales

L'ancrage d'ID et des membres du comité directeur dans le milieu a été un facteur très déterminant dans la mobilisation des candidats et de la population. La bonne réputation d'ID dans la zone a permis d'établir une certaine relation de confiance, d'abord avec l'entourage du candidat, puis, avec le candidat lui-même. Par ailleurs, peu de temps avant les élections, de nombreuses réunions s'étaient tenues dans le cadre de l'élaboration des PCD, ce qui facilité une connaissance mutuelle et a favorisé une relation de confiance entre ID et tous les acteurs évoluant dans les communes.

A Saint-Louis du Nord, par exemple, le maigre bilan de la mise en œuvre du PCD s'expliquait par plusieurs facteurs, dont l'influence négative des parlementaires (Sénateurs et Députés) qui minimisaient les dynamiques locales. Ce constat a poussé les membres du CDC à largement diffuser l'information auprès de la population. Le fait que le CDC soit composé de tous les secteurs du territoire communal (organisations communautaires de base, confessions religieuses, notables, services déconcentrés de l'Etat, etc.) a favorisé la mobilisation des habitants.

En parallèle, des crieurs publics ont propagé l'in-

formation dans les rues et les marchés, et les animateurs de radio ont diffusé l'invitation dans la semaine précédant l'évènement.

Compte tenu de la particularité des territoires, le choix des jours des séances a été fait en raison des dynamiques de chaque commune en évitant les jours de marchés et les jours de cultes religieux. Toutefois, il a été plus facile de mobiliser la population en milieu rural qu'en ville. Dans cette dernière, les gens sont moins curieux et il peut y avoir plusieurs activités concurrentes.

Ces ateliers débats ont largement facilité l'accès à l'information électorale de par la présence des médias qui les ont relayés en direct. L'atelier de Saint-Louis du Nord a été couvert par des correspondants de presse et de radio provenant de Port-au-Prince. Les auditeurs se trouvant à proximité du local ont rejoint massivement l'assistance. Ainsi, les candidats qui étaient dubitatifs quant à la tenue effective de l'atelier, ont rejoint eux aussi le panel.

## UN ESPACE D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA REDEVABILITÉ



Assistance lors du débat avec les candidats de la commune de Saint-Louis du Nord

Ces espaces de débats ont permis de revenir sur le rôle de chaque élu, les compétences propres et partagées des collectivités territoriales, et enfin, les relations à promouvoir entre élus locaux et les parlementaires. Dans leur propos, chaque candidat a présenté un projet de loi ou une situation problématique sur laquelle il comptait intervenir s'il obtenait la confiance de la population. Les candidats à la députation ont apprécié chacun à leur manière le PCD et se sont engagés à le respecter, à travailler en collaboration avec les maires et les CASEC, quelle que soit leur appartenance politique, pour faciliter la mise en œuvre des actions qui y sont inscrites. Dans le cas des élections municipales et locales, un membre choisi par équipe candidate a présenté pendant 3 minutes chronométrées : la composition de l'équipe, le parcours personnel/professionnel et les motivations des membres. Puis, un temps chronométré de 5 minutes a été accordé à chaque équipe présente pour intervenir autour du PCD (compréhension, politique de promotion et de mise en œuvre du document). Lorsque tous les candidats

avaient épuisé leur temps de parole, la parole a été passée à l'audience pour les questions.



*Un candidat à la députation de la commune de Saint-Louis du Nord brandit le PCD de la commune*

*« Il y a de l'espoir si tous ces candidats peuvent se réunir ce soir autour d'une même table pour discuter avec nous [les habitants] dans la sérénité sur l'avenir du pays et celui de notre commune en particulier »*

Il était impératif d'interpeller le citoyen-électeur à être à la fois acteur et responsable pour la réussite de ces élections, qui constituent l'un des moyens les plus importants dont il dispose pour participer à la prise de décisions qui touchent à sa vie et pour tenir ses représentants responsables des résultats de leurs actes afin qu'ils œuvrent pour le développement du territoire. Par série de 5 questions anonymes pour les candidats, les membres du comité directeur du CDC recueillaient par écrit les questions du grand public, les acheminaient au secrétaire du CDC qui, avec l'assistance de deux membres de l'équipe d'ID, dépouillaient les questions et en faisaient la lecture aux candidats en leur accordant 1 à 2 minutes de droit de réponse. Lorsqu'un candidat était directement ciblé, il répondait directement.

Cela a permis aux habitants de mieux connaître la vision des candidats, de les évaluer (à travers leur programme, leur vision politique du territoire, prospective d'avenir/projet pour le territoire local, etc.). L'échelon communal étant aussi le lieu naturel de la participation politique, cet exercice de promotion de la démocratie locale, d'intégration sociale, a mis au devant de la scène la population comme « experte du lieu où elle vit » afin d'éviter que les lieux ne soient détournés de leurs usages.

Cet exercice, très apprécié des candidats et des citoyens, inaugure une nouvelle ère dans la démocratie locale des communes du Haut Nord-Ouest.

## CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

- **S'assurer de la neutralité et de la force morale des structures et acteurs impliqués dans la démarche. Un détail (un positionnement récent ou passé) peut être de taille à faire basculer tout le processus.**
- **Désigner et responsabiliser une ressource professionnelle intègre comme référence pour assurer et maintenir la communication avec les candidats, la population et les institutions concernées.**
- **Faire preuve de respect des dynamiques et pratiques locales spécifiques à chaque communauté en s'appuyant sur l'ancrage et l'expertise des partenaires impliqués ou intéressés au processus.**
- **Bien anticiper le déroulement de la séance dans ses détails en prenant soin des aspects sécuritaires et d'accessibilité des locaux, et en veillant à partager l'agenda avec les candidats suffisamment à l'avance.**
- **Mobiliser la population en permanence à travers différents canaux de communication à la fois efficaces et complémentaires.**

Initiative Développement

29 rue Ladmirault - 86000 Poitiers - France  
Personne à contacter : Olivia Defrêne  
Chargée de mission Citoyenneté et Territoires  
+33 (0)5 49 60 32 26 - o.defrene@id-ong.org

Auteur

Steven BAUPLAN  
Responsable programme DL, HNO  
s.beauplan@id-ong.org

Avec le soutien de

